

BULCOM

N° 13 • Jeudi 1^{er} avril 2021

Bulletin des Communes • Organe officiel de Cornaux • Cressier
Enges • Hauterive • Le Landeron • Lignières • La Tène • Saint-Blaise



Cornaux



Cressier



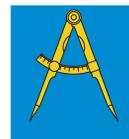
Enges



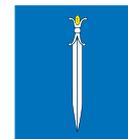
Hauterive



Le Landeron



Lignières



La Tène



Saint-Blaise

UNE MINUTE MENSUELLE DÉDIÉE À LA SCIENCE



Docteur en biologie, Anne May propose dès aujourd'hui aux lecteurs du Bulcom une chronique mensuelle, qui abordera des thèmes de santé, de développement durable ou de citoyenneté. Elle y abordera des sujets aussi variés que la résistance aux antibiotiques ou l'étonnante ressource polyvalente qu'est l'algue. (pages 6-7)

Cave des Lauriers ¹⁸⁷⁹
Jungo & Fellmann - Cressier
Livraison gratuite à domicile
75cl.ch
Ouvert Samedi de 10 à 12h ou RDV

GERANCE - FIDUCIAIRE
CARRE-NOIR Sarl
Une entreprise familiale à taille humaine
Longins 2 - 2087 Cornaux
032 757 66 00

INSTALLATIONS SANITAIRES
CHAUFFAGES CENTRAUX
TUBAGES DE CHEMINÉES
FERBLANTERIE
T 032 751 21 76
2520 LA NEUVEVILLE
WWW.NMARTISA.CH

N. MARTI SA
SPECIALISTE DES ENERGIES ALTERNATIVES

100% chocolat fabrication entièrement maison
Ouvert tous les jours à Pâques
ARTISAN PATISSIER-BOULANGER TRAITEUR
Rue du Centre 7, 2525 Le Landeron
Tél. 032 751 25 25
Bar à vin - Bar à café
www.delicieux.ch



Eco-constructeur

Entreprise générale
Rénovations et assainissements
Béton armé et maçonnerie
Ouvrages d'art en béton armé
Génie civil
Terrassements et travaux spéciaux
Revêtements bitumineux
Travaux hydrauliques
Renaturation et protection contre les crues
Valorisation des matériaux
Déconstruction et désamiantage
Peinture et plâtrerie

www.martiarcjura.ch

100
candidat-e-s, plus que jamais solidaires pour un canton uni !
VOTEZ SOCIALISTE
LE 18 AVRIL 2021

psn.ch

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

SAINT-BLAISE

 **ARRÊTÉ À L'APPUI D'UNE DEMANDE DE CRÉDIT D'ENGAGEMENT DE CHF 55'000.00 POUR LA POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LA TERRASSE DE VIGNER V**

(du 25 mars 2021)

Le Conseil général de la Commune de Saint-Blaise,

vu le rapport du Conseil communal, du 16 mars 2021,
vu la loi sur les finances de l'Etat et des communes, du 24 juin 2014, vu le règlement communal sur les finances du 21 mai 2015,
entendu le rapport de la Commission des finances et de gestion, entendu le rapport de la Commission des énergies,
sur proposition du Conseil communal,

arrête :

Article premier.- Un crédit d'engagement de CHF 55'000.- est accordé au Conseil communal pour procéder à la pose de panneaux photovoltaïques sur la terrasse de Vigner V.

Art. 2.- Les dépenses seront amorties à raison de 3 % pour les panneaux. Elles seront portées à charge du chapitre :
87110 Réseau électrique

Art. 3.- Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Art. 4.- Le présent arrêté entrera en vigueur à l'échéance du délai référendaire.

Saint-Blaise, le 25 mars 2021

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL

le président

R. Ambigapathy

Délai référendaire : mardi 11 mai 2021.

la secrétaire

H. Eberhard

SAINT-BLAISE

 **ACHAT D'UNE VIGNETTE POUR LE PARKING AU PORT PAR INTERNET**

La commune de Saint-Blaise a le plaisir d'informer ses citoyens de la mise à disposition d'une nouvelle fonctionnalité d'achat en ligne. Après les cartes CFF, les saint-blaïsoises et saint-blaïsois peuvent se procurer une vignette pour le parking du port directement depuis leur domicile.

Cette dernière est facturée CHF 50.-/pièce (+1.00 frais d'envoi). La réservation et le paiement au guichet, sans frais supplémentaires, restent possibles.

Cette prestation est également valable pour les détenteurs d'un bateau.

Conditions et formulaire de commande sur www.saint-blaise.ch

CORNAUX – CRESSIER – ENGES – HAUTERIVE – LA TÈNE LE LANDERON – LIGNIÈRES – SAINT-BLAISE



FERMETURE DES GUICHETS – FÊTES DE PÂQUES

En raison des fêtes de Pâques, les bureaux de l'administration communale seront fermés le vendredi 2 et le lundi 5 avril 2021.

Merci d'en prendre note.

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER

 **AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS**

Depuis quelques temps, nous constatons une recrudescence de déjections canines sur le domaine public, que ce soit dans la rue, les chemins de vignobles ou de campagne. Nous vous rappelons que des sachets et des poubelles sont à votre disposition à plusieurs endroits de la commune.

La réglementation en vigueur, saura probablement vous convaincre de ramasser les déjections de vos compagnons à 4 pattes. Pour rappel, l'amende se monte à CHF 100.-! Nous espérons que la situation s'améliorera rapidement et de façon évidente.

CRESSIER

 **CHASSE AUX LAPINS 2021**

En raison des restrictions sanitaires en vigueur, l'Amicale du Tonne Pompe de Cressier se voit contrainte d'annuler la chasse aux lapins 2021 le dimanche de Pâques.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Amicale du Tonne Pompe

CRESSIER

 **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 18 MARS 2021**

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129 de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

Arrêté relatif à l'augmentation de l'effectif du personnel communal d'un poste équivalent plein temps au maximum

Arrêté relatif à une demande de crédit de CHF 44'000.- en vue de l'acquisition d'un tracteur pour le service des TP2C

Arrêté relatif à une demande de crédit de CHF 38'500.- en vue de la réfection d'un mur sur la Route de Frochaux

Échéance du délai référendaire : Mercredi 5 mai 2021

Cressier, le 18 mars 2021

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL

la présidente,

M. Cravero

le secrétaire,

L. Demarta

CRESSIER

 **HORAIRES D'OUVERTURE**

En raison des vacances scolaires durant les semaines du 5 au 16 avril, les guichets et la centrale téléphonique de l'administration communale seront ouverts de la manière suivante :

Lundi et Mardi : FERMÉ

Guichet :

Vendredi : 14h00 -16h00

Centrale téléphonique :

Mercredi et Jeudi : 08h00 -11h45

Vendredi : 14h00 -16h00

(En cas d'urgence sur le RESEAU D'EAU UNIQUEMENT -> 032 886 48 71)

Dès le lundi 19 avril 2021, reprise des horaires suivants :

Guichet :

Lundi : 14h00 -18h00

Vendredi : 14h00 -16h00

Centrale téléphonique :

Lundi : 14h00 -18h00

Mardi à Jeudi : 08h00 -11h45

Vendredi : 14h00 -16h00

Dans tous les cas, nous remercions la population cressiacoise de nous appeler au 032 758 85 58 avant de se déplacer au bureau communal.



AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

LIGNIÈRES



PARCOURS VITA DE LIGNIÈRES FERMÉ AU PUBLIC

Nous vous informons que le parcours Vita de Lignières est actuellement fermé au public, car celui-ci doit faire l'objet d'importants travaux d'assainissement.

LE CONSEIL COMMUNAL

LA TÈNE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 12.03.21 au 12.04.21 Publication FAO n° 10

Dossier SATAC n° 110839

Parcelle(s) et coordonnées: 4258 - Marin - Epagnier; 1206948/2566840

Situation: Les Sors; Rue des Sors 3

Description de l'ouvrage: Installation d'un abri fumeurs

Requérant(s): Claudio Leone EM Microelectronic, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone industrielle / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Zone à bâtir: Zone industrielle / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE



OUVERTURE RÉDUITE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

En raison des Fêtes pascales et des vacances scolaires, le guichet de l'administration communale sera ouvert selon l'horaire suivant:

| | Matin | Après-midi |
|----------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Vendredi Saint 2 avril | Fermé toute la journée | |
| Lundi de Pâques 5 avril | Fermé toute la journée | |
| Mardi 6 au jeudi 15 avril | 08h30 – 12h00 | Fermé ou sur rendez-vous |
| Vendredis 9 et 16 avril | 08h30 – 13h30 (non stop) | |

Aucune permanence téléphonique n'est assurée durant les après-midis.

L'horaire habituel d'ouverture des guichets reprendra le lundi 19 avril 2021.

LA TÈNE



FERMETURE DE LA LUDOTÈNE DURANT LES VACANCES SCOLAIRES

Durant les vacances scolaires de Pâques, à savoir du 2 au 16 avril, la Ludotène sera fermée.

La réouverture se fera le lundi 19 avril, selon l'horaire habituel qui est de 15h30 à 18h00.

Nous vous remercions de votre compréhension.

La Tène, le 29 mars 2021

L'administration communale

LA TÈNE



LES VACANCES DU TROGLO

Du mardi 6 au vendredi 16 avril, le Troglo propose deux semaines d'activités ludiques et variées dans le cadre de son programme vacances, pour les 8-12 ans. Les animateurs vous accueilleront de 14h00 à 17h30.

Pour découvrir le programme et de plus amples informations, nous vous invitons à consulter le site internet du Troglo: www.troglo.ch

La Tène, le 29 mars 2021

L'administration communale

HAUTERIVE



HORAIRE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Du mardi 6 au vendredi 16 avril 2021 nos bureaux sont FERMÉS tous les après-midis

L'horaire du matin reste inchangé, à savoir:

lundi - mercredi - jeudi - vendredi: 08h30 – 12h00

mardi: 07h30 – 12h00

Fermeture toute la journée les vendredi 2 et lundi 5 avril 2021 (Pâques).

L'accueil physique au guichet se fait uniquement sur rendez-vous, merci de nous contacter au 032 756 97 46 ou par e-mail: hauterive@ne.ch avant votre passage.

Merci de votre compréhension

LA TÈNE



ACCUEILLIR LES MESSAGÈRES DU PRINTEMPS

Comme il y a deux ans, une action pour soutenir l'hirondelle de fenêtre sera organisée à La Tène, sous la forme d'une distribution de nichoirs artificiels.

Cette espèce emblématique de notre région a bien besoin de soutien. Lors du dernier recensement effectué en 2019, les volontaires n'ont dénombré en tout que 636 nids, ce qui représente une nette diminution par rapport au dernier recensement de 2012 où 982 avaient été répertoriés. La perte de son habitat et la diminution des insectes, constituant sa nourriture, sont les principales causes de son déclin régulier.

La migration des hirondelles vers notre pays a débuté. Leur arrivée est prévue aux environs de mi-avril et elles se mettront en quête d'un site où nicher. Elles reviendront naturellement sur les sites qui les ont vus naître, mais il ne leur sera malheureusement pas toujours possible de s'y installer. En effet, il se peut que le site soit déjà occupé ou n'existe plus, par exemple si un immeuble a été rénové et que le nid a été détruit.

Les citoyens et citoyennes de La Tène ont la possibilité de faire une action concrète pour soutenir la biodiversité, en accueillant des hirondelles. L'action, organisée par le Groupe Nature en collaboration avec ASPO-Birdlife et la commune de La Tène, permettra à ceux et celles qui le souhaitent de recevoir sans frais quelques nids, afin de renforcer une colonie existante ou d'en démarrer une nouvelle.

Ménageons une place à cette charmante locatrice qui nous le rendra au centuple avec ses chorégraphies aériennes et en dévorant mouches et moustiques autour de chez nous. Les personnes intéressées peuvent s'adresser au Groupe Nature: groupenature-marin@gmail.com.

Des conseils concernant les sites appropriés pour la pose seront donnés par des membres du Groupe Nature. Le nombre de nids disponibles est limité et cette action est réservée aux habitants de la commune de La Tène.

LE CONSEIL COMMUNAL



Photos Station ornithologique suisse CH-6204 Sempach



www.sennautos.ch

à un clic du meilleur choix !

Neuchâtel | Thielle
La Chaux-de-Fonds | Yverdon

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

SIEL

 SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉPURATION DES EAUX DU LANDERON, DE LIGNIÈRES, LA NEUVEVILLE ET NODS (SIEL)

Arrêté du Conseil intercommunal concernant la modification de certaines dispositions du règlement général du SIEL relatives à la composition du Conseil intercommunal.

Le Conseil intercommunal du Syndicat d'épuration des eaux du Landeron, de Lignièrès, La Neuveville et Nods (SIEL),

Vu la loi sur les communes, du 21 décembre 1964,

Vu le règlement général du SIEL, du 04 avril 2001,

Vu le rapport du Comité du SIEL, du 08 février 2021,

Sur la proposition du Comité du SIEL,

Arrête :

Article 1^{er} Le règlement général du SIEL, du 04 avril 2001, est modifié comme suit:
Conseil intercommunal

- Composition **Art. 2.2**
- 1 Le Conseil intercommunal est composé des représentants des communes membres.
 - 2 Chaque commune a le droit de désigner, parmi ses électeurs communaux, un délégué par 500 habitants ou fraction égale ou supérieure à 250 habitants.
 - 3 Si un membre du Conseil communal d'une commune membre siège au Comité exécutif, aucun autre membre dudit Exécutif ne pourra siéger auprès du Conseil intercommunal.
 - 4 Le chiffre de la population de chaque commune comprend tous les habitants sans distinction aucune; il est fixé par le dernier recensement cantonal ou communal connu le 1er janvier de l'année précédant le début de la période pour laquelle la nomination a lieu.
 - 5 Une personne ne peut revêtir à la fois la qualité de délégué et celle d'employé du SIEL.

Comité

- Composition **Art. 2.18**
- 1 Le Comité est nommé pour quatre ans au début de chaque période administrative par le Conseil intercommunal sur proposition des communes membres, parmi les électeurs communaux.
 - 2 Il comprend six membres, soit deux délégués du Landeron, un délégué de Lignièrès, deux délégués de La Neuveville et un délégué de Nods.
 - 3 En principe, les conseillers communaux responsables du dicastère des travaux publics sont membres de droit. L'administrateur/trice-adjoint/e de la Commune du Landeron et l'administrateur/trice des finances de la Municipalité de La Neuveville assistent aux séances avec voix consultative.
 - 4 Les membres du Comité sont rééligibles.

Article 2 Le présent arrêté entrera en vigueur après expiration du délai référendaire et sanction du Conseil d'Etat.

Le Landeron, le 23 mars 2021.

AU NOM DU CONSEIL INTERCOMMUNAL

Le président :
J.-M. Jeanneret

Le secrétaire :
R. Humbert-Droz

LE LANDERON

 RECHERCHE DE BENEVOLES
Livraison de repas chauds à domicile

Le Home Mon Repos à La Neuveville et la Commune du Landeron ont mis sur pied un service de repas chauds à domicile en faveur de la population landeronnaise.

Les repas, de très bonne qualité, sont livrés chaque jour, y compris les jours fériés, dès 11h00, aux personnes qui en font la demande, mais principalement aux personnes âgées, aux malades et aux personnes à mobilité réduite.

Nous sommes à la recherche de bénévoles afin d'assurer ce service.

Si vous avez un peu de temps libre à offrir, n'hésitez pas à contacter le home Mon Repos au 032 752 14 14 ou par e-mail : info@mon-repos.ch.

CORNAUX

 **AVIS DE TRAVAUX**

Fermeture de la rue des Fontaines et de la rue du Vignoble sur 45 m

Les tronçons suivants seront fermés :

- La Rue des Fontaines au niveau du chemin des Martinettes au chemin des Longins sera fermée : jusqu'à juin
- Le Chemin des Jardils sera mis en bidirectionnel : jusqu'à juin
- La rue du Vignoble sur 45 m sera fermée : jusqu'à juin

Le trafic motorisé sera interdit et l'accès piétonnier sera toujours garanti sur ce tronçon. Des passerelles seront installées pour permettre l'accès aux propriétés privées aux endroits nécessaires.

Une zone de stationnement provisoire a été créée au chemin des Jardils pour les riverains concernés par ces travaux.

Le ramassage des poubelles ne pourra plus se faire au pied de chaque maison ainsi que les déchets verts.

Les riverains qui sont touchés par le secteur en travaux devront apporter leur poubelle au niveau du carrefour du chemin des Martinettes, ou au niveau de la rue du Vignoble N°10.

Les riverains qui ont des difficultés pour le transport de leur benne à déchets verts pourront solliciter l'entreprise

S. Facchinetti SA qui transportera leur container à l'emplacement prévu.

Merci pour votre compréhension.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera apposée pour la déviation.

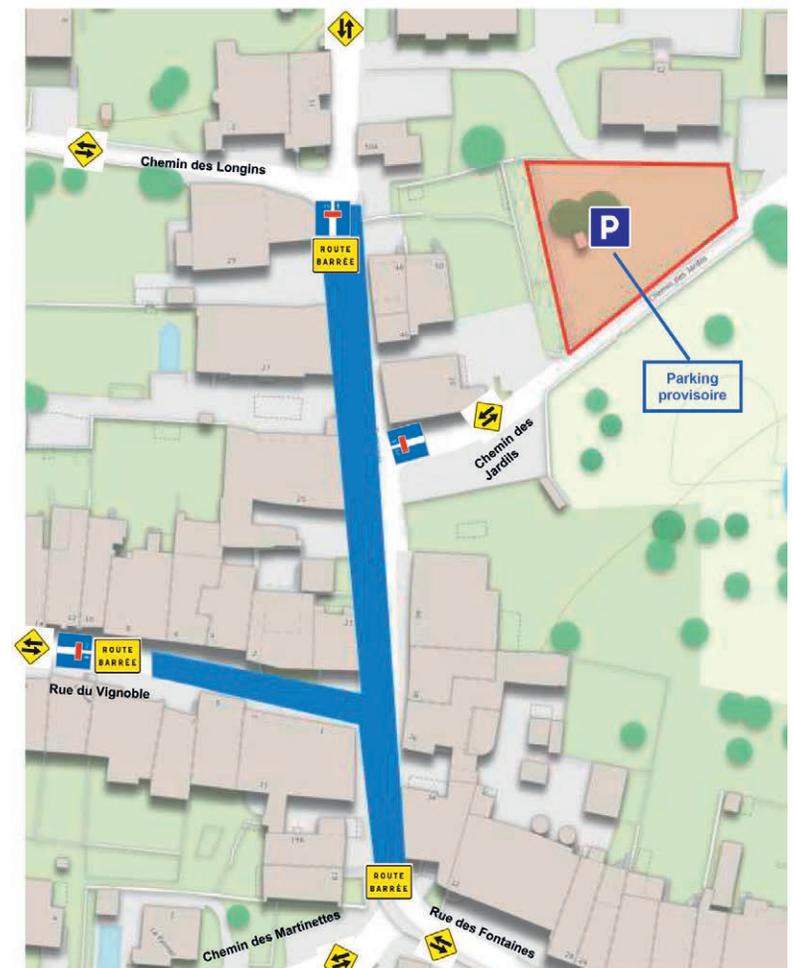
Le bureau VBI SA et la commune de Cornaux communiquent chaque semaine dans le Bulcom la planification estimative des travaux.

L'avancement étant fortement dépendant de la réalité du terrain, des modifications du planning et du phasage des travaux restent possibles et envisageables.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux et vous invitons à prendre contact avec notre administration communale pour tout renseignement complémentaire au sujet de cette fermeture.

LE CONSEIL COMMUNAL

Travaux jusqu'à Juin 2021





Estelle Chalon

Nadia Chassot

Céline Cortina

Pascale Leutwiler

Étudiante en droit, conseillère générale Saint-Blaise

Secrétaire de direction, conseillère générale La Tène

Députée pharmaceutique, conseillère générale La Tène

Co-directrice Leutwiler SA, accompagnement d'entreprises, conseillère générale Cornaux



Nicolas Bornand

Patrick Christinat

Olivier Favre-Bulle

Fabrizio Guizzardi

Avocat, député Saint-Blaise

Économiste, indépendant, conseiller général Hauterive

Pasteur & Dr sciences sociales, conseiller général Hauterive

Informaticien de gestion, indépendant, conseiller général Le Landeron



Daniel Jolidon

Ludovic Kuntzer

Sébastien Marti

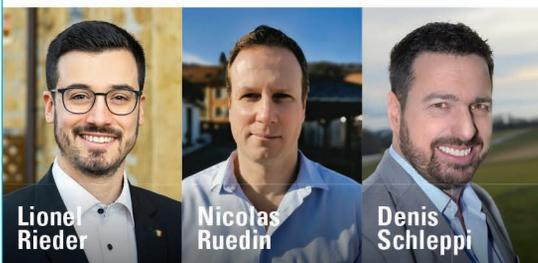
Frédéric Matthey-Doret

Informaticien de gestion, retraité, conseiller général La Tène

Exploitant viticole, ingénieur en génie mécanique, conseiller général Saint-Blaise

Pharmacien, député Saint-Blaise

Entrepreneur, ingénieur, député Le Landeron



Lionel Rieder

Nicolas Ruedin

Denis Schleppi

Entrepreneur dans l'informatique, député La Tène

Chargé de mission, député Cressier

Responsable ordonnancement, conseiller général Lignières

Avançons et entreprenons ensemble, libres et responsables !

Au cœur de nos préoccupations : l'emploi. Mais aussi, le commerce, l'artisanat et l'industrie. Sans oublier les défis environnementaux et climatiques.

Convaincus que l'économie est aussi un pilier du développement durable, nous nous engageons pour l'unité et l'attractivité de notre Canton.

Votez PLR ! Merci pour votre soutien !

**Elections cantonales
18 avril 2021**

PLR

Les Libéraux-Radicaux

Libres et responsables

LA TÈNE

Association du camping de la Tène

«Ne bradons pas les rives de la Tène et son camping à une entreprise privée».

Cette nouvelle association s'est dotée d'un comité qui est composé de: Président: Christian Paris, Vice-président: Emmanuel Schwab, Secrétaire: Nicole Faro, Trésorière: Regina Kehrl, Membre du Comité: Marc Borel, Consultants de l'Association: Hubert Tissot, Mäni Liniger. L'association s'est aussi dotée de statuts.

En effet, l'autorité politique et l'administration communale aimeraient renoncer à la gestion du Camping de la Tène. Dès lors, cette nouvelle association est prête à relever le défi afin que ce joyau patrimonial demeure avec sa plage qui est, rapelons-le, la plus grande de Suisse en sable naturel, avec également son port et ses rives.

La remise du camping à une entité privée ne se fera que sous la condition d'un investissement de plus de 2 millions et demi à la charge des contribuables concernant les travaux d'électrification et les amenées d'eau. Cela se fera bien sûr après avoir cédé cet investissement sur le camp de passage, les bâtiments et le port. Mais il est bien clair que l'entretien des rives et de ses abords, plage, parking et zone des chalets avec l'évacuation des algues, tontes, nettoyage et ramassage des déchets, incombera toujours à la Commune. Inutile de dire que ce travail de maintenance nécessitera une personne à plein temps, 7 jours

sur 7, pour couvrir toute cette surface. Donc un employé communal sera toujours nécessaire à la bonne marche du site.

Mais ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que ce projet augmentera massivement le tourisme de passage par la construction de 41 bungalows. Pour augmenter leur rentabilité, ces derniers seront occupés constamment par des campeurs hors-sol qui disposeront à leur gré de la plage et augmenteront fortement le flux de voitures. Ce projet pourrait donc défigurer ce lieu naturel et son écosystème par la suppression de nombreux arbustes et la construction de plus de 6000 m2 de chemin goudronnés ou en chaille.

Comme vu plus haut, l'association du camping est aujourd'hui prête à reprendre la gestion de ce dernier. La solution qu'elle propose permet de conserver ce patrimoine en aménageant une zone conviviale et accessible à tous. Ainsi l'association prendra soin de la zone de la Tène qui est naturelle grâce à des solutions favorisant la biodiversité.

Dès lors, l'association du camping de la Tène a besoin de votre soutien.

Vous pourriez y adhérer en vous adressant à son président:

paris.christian@net2000.ch, 032 753 61 26, 079 611 69 89

Une prochaine séance est prévue sur place le jour de l'Ascension soit le jeudi 13 mai 2021 à 10h00.

On compte sur vous!

RS

MÉMENTO D'AVRIL

LE LANDERON

- 24.04 CESC, RAMASSAGE PAPIER, VILLAGE
- 24.04 LLAD, NETTOYAGE DES RIVES + INAUGURATION DES CENDRIERS
- 30.04 FOND. HÔTEL DE VILLE, VERNISSAGE NOUVELLE EXPO, HÔTEL DE VILLE

HAUTERIVE

- 10.04 PLACE DU PORT, MARCHÉ DES ROSEAUX, 09H00 - 13H00
- 24.04 PLACE DU PORT, MARCHÉ DES ROSEAUX, 09H00 - 13H00



LA MINUTE DE SCIENCE D'ANNE MAY

Une rubrique citoyenne, entre sciences et technique

Docteur en biologie, Anne May a plus d'une corde à son arc. «Dès l'enfance, je désirais suivre la voie tracée par mes parents, tous deux médecins. Je savais que j'avais moi aussi envie de prodiguer des soins.»

Née à Lausanne, Anne May y a suivi tout son parcours scolaire, suivi d'un cursus universitaire. Une fois sa thèse en poche, elle est devenue analyste scientifique pour un cabinet d'avocats international basé à Genève. Après une parenthèse d'un an au Japon, elle rejoint ensuite Philip Morris où elle est en charge des affaires réglementaires. Elle choisit alors d'élire domicile à Saint-Blaise, où elle habite toujours.

«J'avais néanmoins toujours envie de me mettre à mon compte, et de mettre à profit les différentes formations que j'avais suivies en parallèle.» confie Anne May. Elle est Docteur en biologie, certes, «scientifique mais pas scientifique», comme elle aime à le préciser. Parmi ses différents secteurs d'activité, la plus étonnante est sans doute l'acupuncture. Mais peut-être pas tant que ça: «J'ai toujours gardé dans un coin de ma tête ma vocation première, celle de soigner les autres. Avec l'acupuncture, je peux le faire sans avoir recours à la pharma. Cela me correspond bien.»

Passionnée d'écriture, elle a signé un premier roman, «Effets secon-

daires», et continue à écrire. De la prose, mais également des articles scientifiques destinés à un public spécialisé ou généraliste. Son travail quotidien s'articule désormais entre les soins qu'elle prodigue dans son cabinet, la rédaction d'articles scientifiques, et les relations avec les médias pour différents intervenants qui préfèrent lui confier leur communication afin qu'elle la rende accessible au grand public.

Elle a ainsi décidé d'offrir aux lecteurs du BulCom une chronique mensuelle, qui abordera des thèmes de santé, de développement durable ou de citoyenneté. On y trouvera des sujets aussi variés que la résistance aux antibiotiques ou les algues - une ressource alternative polyvalente.

Sa première chronique traite des sciences citoyennes, où chacun amène sa pierre à l'édifice, participe à sa mesure pour faire avancer la science. Une façon pour chacun de s'intéresser et de s'investir dans une démarche citoyenne et responsable. Côté loisirs, Anne May est passionnée de montagne - en hiver comme en été. Elle est aussi pilote privée et a construit avec son partenaire leur propre avion qui a pris son envol en 2019. Ensemble, ils pratiquent aussi la voile et naviguent sur lac, mer et océan - y compris au-delà du cercle polaire.

CS

Pneuservice & Accessoires Musitelli Sàrl
 Dynamise votre véhicule
 1993252018 AUTO IT
 BRIDGESTONE
 Route de La Neuveville 22 • 2525 Le Landeron • Tél. 032 751 60 80
 Fax 032 751 61 22 • E-mail: info@pneuservicemusi.ch

GARAGE - CARROSSERIE JEANNERET
 2037 MONTMOLLIN
 Véhicule de prêt GRATUIT
 Yaris 4X4
 032 731 20 20

LE BULCOM PROPOSE

LA MINUTE DE SCIENCE

Anne May



Galaxies petit pois et scientifiques amateurs



Photo: iStock Images

La neige s'est retirée, le printemps pointe le bout de son nez, je me rends à la Ramée. J'ai emprunté des dizaines de fois le sentier qui traverse la forêt jusqu'au lac et j'en connais chaque détour. Vraiment? Ce matin, je suis chargée d'une mission: observer les plantes qui m'entourent et les enregistrer dans l'application FlorApp sur mon smartphone. Fascinée, je prends conscience petit à petit d'une diversité à laquelle je n'avais jamais fait vraiment attention.

Notre botaniste en herbe participe à un projet de science citoyenne pour le Centre national de données et d'informations sur la flore de Suisse. Depuis 2007, des centaines de bénévoles ont ainsi permis la récolte plusieurs centaines de milliers d'observations, impossibles à réaliser sans eux.

Pas besoin d'être Einstein, tout le monde peut apporter sa brique à la science. Les sciences citoyennes permettent à des amateurs de donner de leur temps pour collecter des données ou effectuer des analyses simples et aider les scientifiques. Un diplôme n'est pas nécessaire, juste une passion pour la compréhension du monde, comme aux siècles passés, avant que la science ne soit institutionnalisée dans les universités et les laboratoires. Charles Darwin, qui a fait le tour du monde à bord du Beagle de 1831 à 1836, est l'exemple type

du citoyen scientifique puisqu'il a mené ses recherches en amateur sans être payé par une institution scientifique.

Autrefois principalement centrées dans le domaine des sciences naturelles, les sciences citoyennes ont repris leur essor à la fin du XX^{ème} siècle et ont peu à peu investi d'autres domaines comme la médecine, l'astronomie, la physique, ou les sciences sociales.

Elles bénéficient d'un engouement populaire croissant qui témoigne du désir de la société de participer plus activement à la production de connaissances et à acquérir de nouvelles connaissances. Pour les scientifiques, l'implication des citoyens permet d'accélérer la recherche scientifique en obtenant de grandes quantités de données sur de vastes espaces géographiques et de longues périodes de temps – mission impossible à remplir avec un personnel et des ressources limités. À une époque où la confiance du public pour la science décline rapidement, ce type de collaborations sert aussi à contrer un scepticisme grandissant.

Quarante-huit années de recherche en une semaine

La pandémie de coronavirus a entraîné une énorme augmentation de la participation aux sciences citoyennes. Dans cette période de

crise, beaucoup aspirent à avoir un but et à se distraire de la spirale de l'anxiété. Confinés, des millions d'amateurs dans le monde entier ont répondu à la demande des chercheurs. Au printemps 2020, la plateforme Zooniverse a ainsi rapporté que 200'000 participants ont contribué à plus de 5 millions de classifications d'images – astronomiques, animales, végétales – en une seule semaine. L'équivalent de 48 ans de recherche! D'autres volontaires ont, eux, souhaité être acteurs de la recherche sur le coronavirus. Le jeu en ligne Foldit permet ainsi à tout un chacun d'aider à concevoir et à identifier des protéines susceptibles de se lier au virus pour le neutraliser. Initialement, le logiciel était destiné uniquement à utiliser la puissance de calcul des ordinateurs mis à disposition. Mais les participants ont découvert qu'ils pouvaient modéliser les formes mieux que l'informatique et le projet de science citoyenne est né.

Zooniverse et SciStarter sont deux plateformes Internet qui recensent des centaines de projets, aussi bien locaux que globaux et dans des domaines aussi variés que l'archéologie, l'écologie, les transports ou l'alimentation. En Suisse, l'observation de la nature est un domaine très bien couvert. Par contre, il n'existe aucun projet ou presque impliquant des jeux vidéo ou le téléchargement de photographies ou d'enregistrements audio pour leur analyse. Mais les citoyens suisses peuvent participer au nombre très important de projets qui ne nécessitent pas d'être en un lieu précis, juste d'avoir un ordinateur. Les technologies web et mobiles ont indéniablement influencé et accéléré le développement de la science citoyenne en permettant de recruter des bénévoles partout dans le monde. Ces technologies permettent aussi d'outiller le grand public pour la récolte de données précises (photographie, enregistrement audio, pollution de l'air, température, bruit, luminosité) et géo-localisées. Elles ouvrent aussi la voie

à des formes de recherches nouvelles et créatives pour la résolution de problèmes complexes sous une forme ludique. C'est le cas par exemple des jeux vidéo comme Foldit. EyeWire, lui, invite les joueurs et joueuses à résoudre ensemble des puzzles 3D dont les solutions permettent de cartographier la structure neuronale du cerveau humain.

Peut-on vraiment faire confiance au citoyen lambda pour produire des données dans des domaines complexes? Des études ont montré que oui. Cela fonctionne parce que les scientifiques décomposent les tâches complexes en micro-tâches que des personnes sans formation spécialisée peuvent accomplir. Et les mêmes observations ou classifications sont répétées un grand nombre de fois, par de nombreuses personnes.

La participation des citoyens a même souvent permis de dépasser les ambitions initiales des chercheurs. C'est le cas du projet Galaxy Zoo, un projet en ligne qui propose aux internautes de classer les galaxies sur la base de photos – plus de 125 millions en dix ans, donnant lieu à 60 articles universitaires. C'est ainsi que les participants ont découvert des galaxies d'apparence surprenante, les galaxies «petit pois», ainsi nommées en raison de leur compacité et de leur couleur verte. De telles découvertes nécessitent des yeux humains, attentifs aux surprises, une capacité que l'intelligence artificielle ne peut pas encore reproduire. La NASA ne s'y trompe pas, elle qui recourt intensément aux scientifiques amateurs et affirme sur son site web que ces collaborations ont contribué à faire des milliers de découvertes scientifiques importantes. Alors, qu'attendez-vous?

Anne May

ENTRE-DEUX-LACS

DE JEUNES LYCÉENS CRÉENT
UNE MICRO-ENTREPRISE



Une équipe de six jeunes étudiants entre 16 et 17 ans, de deuxième année du Lycée Jean-Piaget à Neuchâtel, ont choisi, en lieu et place d'un travail de maturité habituel, de participer au concours national YES (Young Enterprise of Switzerland). Un beau challenge à relever pour Colin Haussener, Hanine Ben Hareez, Leo Scrucca, Alyssa Dewarrat, Lou Stauffer et Julien Schenk en créant, durant une année, une mini-entreprise de A à Z (conception, recherche du produit, évaluation des coûts, distribution du produit, etc.). Découvrir le monde de l'entrepreneuriat en mettant en pratique les notions acquises au lycée (quatre sont en option économie et droit, une en philosophie et une en arts visuels), voilà de quoi les motiver à fond, sans soutien ou aide particulière. Un groupe soudé, plein d'énergie et d'engagement, faisant de l'écologie leur priorité en ayant à cœur de travailler avec des produits eco-friendly.

Recherche d'un produit utile dans l'air du temps, la conception et la réalisation d'étuis à masques, qui doivent être portés quotidiennement, se sont vite imposées. Par chance, ils ont pu disposer d'une matière innovante, issue d'un procédé de fabrication avec des fibres de feuilles d'ananas (processus d'effilage, de teinture et d'une fine couche donnant l'aspect du cuir). Le logo s'est ensuite imposé de lui-même (graphique épuré d'un ananas qui, avec la légèreté des traits et les dégradés de couleurs, symbolise le dynamisme et la fraîcheur de leur start-up, comme ils le soulignent). Au terme de cette année intense et forte en émotions, ils devront remettre leur dos-

sier pour évaluation, mais ils sont confiants et fiers leur réussite.

Fold-it, Management Summary

Cette start-up tire son nom de l'anglais «plie-le», nom faisant référence au mouvement réalisé lors de l'utilisation d'étuis à masques en cuir d'ananas. Ce produit garantit l'hygiène des masques antibactériens lorsqu'ils ne sont pas portés et le revêtement intérieur, en polyester recyclé, assure la résistance à une désinfection quotidienne. Dans l'air du temps, son utilité n'a pas de frontière en cette ère de pandémie mondiale et sa conception de qualité s'adresse à tout un chacun.

Ces pochettes sont fabriquées à 100% dans le canton de Neuchâtel et, plus précisément, dans l'Entre-Deux-Lacs (entre St. Blaise et Le Landeron) en collaboration avec quelques petits ateliers locaux. Une première centaine de pièce ont fait office de test et la production peut maintenant augmenter, ce stock provisoire ayant été écoulé.

La distribution de ces étuis se fait majoritairement en ligne sur Internet Fold-it.ch ou dans de petits commerces villageois au prix de 20 francs pièce.

Bravo à toute cette équipe pour cette belle réussite.

CP



LA TÈNE

«Midnight La Tène :
pourquoi seulement une fille ?

Sous la direction du chef de projet Robin Santoli, du seniorcoache Bari Dina et des juniorcoaches Ewan, Zana, Hewan et Kayla, une seule fille a répondu à l'appel alors que 23 garçons étaient présents. Bizarre !

Il y avait bien sûr un tournoi de foot-tennis dans une moitié de salle et aussi du trampoline. Et en cours de soirée ces différentes activités ont évoluées, le foot-tennis devenant un tournoi de volley et le trampoline devenant un trampo-dunk. L'équipe a aussi organisé un tournoi de football à deux contre deux. D'ailleurs lors de la balle assise en fin de soirée un participant a dit «je n'ai jamais autant transpiré au Midnight». Mais cela n'explique pas pourquoi il n'y avait qu'une seule fille ?

Dans les thèmes abordés, il a été discuté des raisons qui prêterite la participation des filles lors de cette

reprise de saison. Il semblerait qu'il manque de place pour proposer des activités pour toutes et tous. En effet actuellement seuls les grands sportifs viennent au Midnight. A revoir.

Il faut aussi se réjouir de la réouverture du kiosque permettant des discussions avec les participants et de faire des soirées du Midnight un réel moment de partage et de convivialité.

Rappelons que dans la situation actuelle, ces programmes sont plus nécessaires que jamais. Particulièrement pour les enfants et les jeunes issu-e-s de familles défavorisées qui sont fortement impacté-e-s par la crise. Les responsables remercient dès lors tout un chacun de soutenir leurs projets visant à promouvoir la santé physique et mentale de toutes et tous.

RS

CRESSIER

Promenade de Pâques dans le village



En cette période particulière, l'Association pour le développement de Cressier (ADC) vous invite du 1er au 18 avril à une jolie balade dans le village décoré à l'occasion de Pâques.

Venez déambuler dans les rues de Cressier à la découverte de nouvelles races de lapins confectionnés avec enthousiasme et passion par

les élèves de l'école et de Clos-Rousseau, par les enfants de la crèche et de l'Interlude, par les résidents du home ainsi que par quelques commerces et artisans du village. Merci à eux pour ce bel engagement.

Belle balade à vous, laissez-vous surprendre, le plaisir est assuré ! Joyeuses Fêtes à tous.

GC

CRESSIER

Le Domaine Grisoni déplace son point de vente



Une nouveauté dans le village, dès ce prochain mardi 6 avril, le Domaine Grisoni et le Domaine La Grillette feront vente commune et définitivement à la rue Molondin 2, à Cressier.

Pourquoi ce changement majeur? Associer les forces et les disponibilités des deux domaines renforce et améliore le temps consacré à la clientèle. Plus agréable, spacieux et pratique devient l'accueil en un seul endroit doté d'un aménagement plus diversifié il va de soi.

Mais encore, les deux domaines, propriétés de l'entreprise lucernoise Scherer & Bühler AG, travaillent main dans la main. Passionné et bien implanté dans la région, le duo viticole tenait à cœur de franchir un pas de plus par la vente commune de leurs nectars respectifs, c'est désor-

mais devenu une réalité. Chaque domaine préserve son identité, ses différents crus, sa carte de vins renommés.

Ensemble les Domaines Grisoni et La Grillette se réjouissent de vous accueillir dans leur nouvel environnement, soyez les bienvenus.

Horaires d'ouverture du magasin :

Mardi : 09h00 - 12h00

Mercredi : 09h00 - 12h00

Jeudi : 09h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30

Vendredi : 09h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30

Samedi : 09h00 - 12h00

Dégustation libre du jeudi au samedi, sur rendez-vous en dehors de ces jours.

Sachant qu'à l'heure actuelle il est encore interdit de faire déguster, et que pour les mois à venir, la réservation restera de rigueur.

GC

SAINT-BLAISE

Au Conseil général Un petit air écolo !

Bien que les Verts de Saint-Blaise n'aient pas été en mesure de présenter des candidats et candidates à l'élection du Conseil général du 25 octobre 2020, il a soufflé un vent d'écologie à la séance du législatif, du 25 mars écoulé, placée sous la présidence de Rajesh Ambigapathy, PLR.

L'ordre du jour de la séance ayant été modifié après sa publication (retrait du règlement sur les finances, retrait du crédit de plus d'un demi-million pour le Plan d'aménagement local-PAL et adjonction de la constitution de la commission Rive-de-l'herbe), Lorenzo Zago, Ent., a demandé au président du Conseil général de faire connaître les raisons de ces modifications à la connaissance des conseillers généraux d'une part, et du public, d'autre part, sur le site internet de la Commune.

Nominations

Le Conseil général a, d'abord procédé, à plusieurs nominations :

- Corinne Maradan (ENT), Didier Wuillemin (PLR), Nicolas Bolland (PLR), Jérôme Vaneberg (PS), Pascale Giron-Lanctuit (PS), à la commission temporaire chargée du suivi de la transformation du collège de la Rive-de-l'herbe en centre de santé,
- Corinne Maradan (ENT), à la Commission financière et de gestion,
- Lorenzo Zago (ENT), à la commission d'urbanisme,
- Nathalie Müller (PS), au Syndicat intercommunal de l'Anneau d'athlétisme,
- Estelle Chalon (PLR), au Syndicat intercommunal de l'Ecole obligatoire régionale de Neuchâtel (éorén).

Le législatif a par ailleurs pris connaissance de la démission d'Alain Marti (ENT).

Panneaux photovoltaïques sur la terrasse du centre scolaire de Vigner

C'est, à l'unanimité que le Conseil général a accepté un crédit de CHF 55'000.- pour la pose de 96 modules photovoltaïques, soit une puissance totale de 35.52 kWc sur la terrasse du centre scolaire de Vigner. La porte-parole du PS Silvia Carollilo a précisé que cette réalisation ne répondait, cependant, que partiellement à la motion de son parti de 2019: «Pour un village avec des bâtiments économes en CO2 et des espaces généreux en biodiversité». Dans la foulée, Ludovic Kuntzer, PLR, a demandé au Conseil communal de favoriser la pose de panneaux

solaires sur les toitures de l'ancienne localité. En charge de l'urbanisme, le conseiller communal Alain Jeanneret s'est montré ouvert à trouver rapidement une procédure facilitant l'octroi d'autorisations dans ce domaine.

Motion pour une véritable piste cyclable entre Saint-Blaise et La Tène

Lors de sa séance, du 25 février passé, le Conseil général de La Tène a accepté la motion du conseiller général PLR Laurent Amez-Droz. Elle demandait d'envisager la réalisation d'une piste cyclable «qui serve aux bâtiments scolaires du Centre du Bas-Lac de l'éorén de Saint-Blaise et de Marin». Le PLR de Saint-Blaise proposa, une motion analogue au Conseil général de Saint-Blaise. Elle fut acceptée à l'unanimité. Frederik Vincent Pickert, qui la développa, affirma: «Vous enverrez un message à la politique neuchâteloise montrant que Saint-Blaise est une commune prête à soutenir la mobilité douce.» Le conseiller communal Claude Guinand, en déclarant que l'exécutif acceptait la motion, a exprimé, néanmoins, un certain scepticisme pour le projet à réaliser sur un terrain du BLS et des privés, coût très élevé.

En fin de séance, Silvia Carollilo a adressé une question du PS au Conseil communal relative à l'accueil de personnes en difficultés sociales à l'Hôtel du Cheval-Blanc, une question «ne visant pas à épinglez l'engagement honorable d'un établissement public ni stigmatiser les personnes les plus démunies.» Elle a déclaré que les habitants du centre du village sont témoins d'actes nécessitant le recours aux forces de l'ordre. Elle a demandé au Conseil communal s'il avait connaissance de cette réalité pour relayer cette situation auprès des autorités cantonales. Il conviendrait de mettre en place un dispositif qui permette aux bénéficiaires de la Fondation d'aide à l'adulte en difficulté sociale FADS, et le propriétaire de l'hôtel, de mieux vivre dans notre village et d'établir une cohabitation sereine avec les habitants et commerçants du centre de la localité. Responsable de la police, le conseiller communal Marc Renaud a relevé la complexité de la situation tout en s'attachant à vouloir l'améliorer. Le Conseil communal a par ailleurs transmis plusieurs informations diverses aux conseillers généraux. Nous y reviendrons dans une prochaine édition du BulCom.

BULCOM

Toute l'équipe du Bulcom vous souhaite
de joyeuses fêtes de Pâques.

Que ce week-end prolongé vous soit doux
et printanier!

ENTRE-DEUX-LACS

Les fêtes de Pâques

Nous arrivons aux quatre jours centraux de la foi chrétienne. Il n'y a pas que les poussins qui brisent leur coquille. Le Christ a brisé la prison de la mort, il a ouvert la porte des tombeaux. Mort, le vendredi saint, Ressuscité au matin de Pâques, il reste le samedi saint, et son silence, là où Jésus est descendu au séjour des morts. Mystère au cœur de la mort, ou la liturgie pascale affirme que Christ a été prêcher en enfer. Dans l'église ancienne, c'était le

samedi soir qu'était célébrée l'Aube de Pâques, tradition gardée dans l'Eglise catholique.

Les réformés ont ré-approprié cette liturgie depuis bien des années, la célébrant à l'aube et nous avons la joie de la vivre d'habitude avec la communauté catholique dans notre région, qui cumule les deux célébrations. Cette année, malheureusement, pour des raisons de sécurité Covid, ils ne se joindront pas à la marche de l'aube. Nous serons pour-

tant en communion spirituelle les uns avec les autres, dans cette nuit sainte. Rendez-vous à 5.15 dans le centre réformé de Cressier, pour entendre les lectures de la nuit pascale, puis, nourris par ces textes bibliques, nous nous mettrons en marche, en respectant les distances, et le nombre autorisé et en portant des masques -ce qui n'est pas un problème puisque c'est une marche méditative silencieuse- pour entrer encore plus profondément dans le mystère de la

Résurrection.

Nous terminerons notre marche par une courte célébration au temple du Landeron, aux alentours de 7h.

Pas de chants, pas de petit déjeuner, mais une infinie reconnaissance pour celui qui a accepté de mourir sur la croix pour nous ouvrir le chemin de la Vie.

Christ est Ressuscité, il est vraiment Ressuscité!

Joyeuse Pâques, pour chacun, chacune de vous, Delphine Collaud





PAROISSE RÉFORMÉE
L'ENTRE-DEUX-LACS

Célébration de Vendredi Saint
Musique et paroles

Vendredi 2 avril 2021 à 15h
Temple de St-Blaise

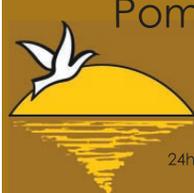
La Passion du Christ

Lecture selon Saint Jean et interludes musicaux

Oeuvres pour piano de
George Crumb, Denise Fournier,
Jonathan March et John Michet

Piano JOHN MICHET

Places limitées à 50 personnes
Réservations: entre2lacs.ch



Pompes funèbres
Grau

24h/24 032 751 28 50
Le Landeron

Depuis 1959
une famille au service des familles



LES JARDINS
de Benjamin
PAYSAGISTE

CRÉATION

Pose de pavés et dalles
préfabriqués ou naturels

Terrassements

Pose de bordures

ENTRETIEN

Taille d'arbustes, d'arbres
d'ornement et fruitiers

Elagage et abattage

Plantations et gazon

Entretien de jardin



lesjardinsdebenjamin.ch

Mobile: 079 201 68 85

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

■ Le coin des jeunes

Groupe de jeunes (BUZZ) : pour tout renseignement, contactez l'animateur de jeunesse, Gaëtan Broquet, 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

■ ENTRE-DEUX-LACS

Pour toutes les infos concernant la paroisse et cultes en direct : www.entre-2lacs.ch

■ Cultes Entre-deux-Lacs

vendredi 2 avril : 10h00 Culte unique de Vendredi Saint au temple de Cornaux.
15h00 Célébration de Vendredi Saint au temple de St-Blaise, avec musique et paroles.
Sur inscription via le site internet. Places limitées à 50 personnes.

Dimanche 4 avril : 05h15 Aube de Pâques : marche depuis le centre paroissial réformé de Cressier, jusqu'au temple du Landeron, en passant par Combes.
10h00 Culte de Pâques au temple du Landeron.
10h00 Culte de Pâques au temple de St-Blaise (pas de garderie ni de rencontres pour les enfants en raison des vacances).

■ L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile : découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important. Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS :

Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch

Frédéric Hamman, tél. 079 101 35 73, frederic.hamman@eren.ch

Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch

Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Julie Paik, tél. 076 568 54 11, julie.paik@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80

Location des locaux

Temple de Lignièrès :
Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron : Frédéric Loeffel, tél. 078 920 31 34, frederic.loeffel@bluewin.ch
Centre paroissial réformé de Cressier : Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise :

Gérante : Sophie Rossel
Contact : foyerstblaise@gmail.com
Agenda et diverses informations : www.entre2lacs.ch/foyer
Secrétariat pastoral et paroissial :
Grand-Rue 15, 2072 Saint-Blaise, tél. 032 753 03 10 (mercredi - jeudi - vendredi) entre2lacs@eren.ch

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

■ Paroisse de Saint-Blaise

JEUDI 1^{ER} AVRIL

18h30 Messe de la Sainte Cène (lavement des pieds) suivie de l'Adoration du Saint-Sacrement à Saint-Blaise

VENDREDI 2 AVRIL

15h00 Célébration de la Passion du Seigneur, vénération de la croix sainte et communion
19h30 Via crucis, chemin de croix (ouvert à tous)

SAMEDI 3 AVRIL

11h00 Confession individuelle à Saint-Blaise
18h00 Messe de la veillée pascale. Enfants et familles à Saint-Blaise
21h00 Messe de la veillée pascale à Saint-Blaise

DIMANCHE 4 AVRIL

09h00 Messe de Pâques et de la Résurrection du Seigneur à Saint-Blaise
10h30 Messe de Pâques et de la Résurrection du Seigneur à Saint-Blaise

MARDI 6 AVRIL

09h00 Messe à Saint-Blaise
18h00 Communion aux malades mercredi 7 avril
19h30 Communion aux malades

JEUDI 8 AVRIL

14h45 Célébration au cimetière

VENDREDI 9 AVRIL

09h00 Messe à Saint-Blaise
18h00 Communion aux malades

SAMEDI 10 AVRIL

18h30 Messe à Saint-Blaise dimanche 11 avril

09h00 Messe à Saint-Blaise. Dimanche de la Divine Miséricorde
10h30 Messe à Saint-Blaise. Dimanche de la Divine Miséricorde

Paroisse de Saint-Blaise

Secrétariat
Mardi et jeudi matin 8h-11h00
Rue du Port 3
2072 Saint-Blaise
032 753 20 06
paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch
Répondant : abbé Leonardo Kamalebo

Eu égard à la problématique autour du Coronavirus, les activités/horaires de la paroisse peuvent changer à tout moment. Veuillez s'il vous plaît vous référer à la feuille dominicale ou rendez-vous sur le site <https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, dernières nouvelles, Feuille paroissiale de St-Blaise. Merci pour votre compréhension.

■ Paroisse d'Hauterive

JEUDI 8 AVRIL

11h00 Messe et visites au home Beaulieu à Hauterive

■ Paroisse de Cressier-Cornaux

VENDREDI 2 AVRIL

15h00 Célébration de la Passion

SAMEDI 3 AVRIL

21h00 Veillée pascale

DIMANCHE 11 AVRIL

10h00 Messe
Contact : abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi - 032 757 11 86 ccll@bluewin.ch et www.cath-ne.ch

■ Paroisse du Landeron-Lignièrès

JEUDI 1^{ER} AVRIL

20h00 Messe du Jeudi saint

DIMANCHE 4 AVRIL

10h00 Messe de la Résurrection

MARDI 6 AVRIL

08h30 Chapelle : messe
09h00 Chapelle : adoration - méditation

VENDREDI 9 AVRIL

17h45 Chapelle : adoration - méditation

18h15 Chapelle : messe

SAMEDI 10 AVRIL

17h00 Messe
Contact : abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi - 032 757 11 86 ccll@bluewin.ch et www.cath-ne.ch

Avançons Ensemble



Elections cantonales
18 avril 2021

PLR
Les Libéraux-Radicaux
Libres et responsables

AUTRES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

■ Eglise Evangélique Marin

Culte : Dimanche à 10h00
Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter notre site Internet : www.eeme.ch

Coup de projecteur sur... L'habitat et la construction



negoproject

planification & direction de travaux

- bâtiments administratifs et commerciaux
 - habitat et logement
- constructions industrielles
- rénovations et valorisation de l'existant
 - génie civil et paysagisme
- rapports, constats et expertises

chemin des sauges 15 • 2525 le landeron
076 375 12 80 • a.solgun@negoproject.ch
www.negoproject.ch

Disponibilité, rigueur et précision

Dans le cadre des travaux d'agrandissement ou de réfection de votre maison ou de votre bureau, vous avez nécessairement besoin d'un maçon qui remplit plusieurs critères. En effet, il faut un bon maçon pour avoir un résultat professionnel et sécurisant. Découvrez ici les caractéristiques que doit avoir un bon maçon. La mission du maçon est très délicate en ce sens qu'il est le responsable d'une construction, de la fondation jusqu'aux travaux de finition. De plus, il assure la continuité des travaux d'une étape à une autre en faisant appel aux coffreurs par exemple. Ainsi, vu l'ampleur des tâches que doit exécuter un maçon, il doit remplir plusieurs critères afin d'être à la hauteur.

Compétences techniques nécessaires

Les compétences techniques sont les premiers critères que le maçon acquiert par la formation, ce qui lui permet de connaître son métier sur tous les aspects. Comme compétences techniques par exemple, il doit savoir lire un plan, connaître les propriétés des divers matériaux tels que les briques, bétons, bois et autres. Il doit surtout savoir manipuler les instruments de travail que sont les truelles, les meules, le burin, etc. La rigueur et la précision sont des critères spécifiques que doit cultiver le maçon, car un professionnel rigoureux et précis fait moins d'erreurs et finit en temps réel ses constructions. Dans le cas contraire, il fera un travail bâclé avec des erreurs. Cela ne plaira pas à ses patrons ou embaucheurs. Un maçon doit être disponible à travailler à tout moment, même pendant les week-ends et les jours fériés pour respecter le délai de livraison. Il doit aussi être disponible à travailler loin de sa famille et de ses amis.

Savoir travailler en équipe

En plus de travailler avec d'autres maçons, il est appelé à travailler en collaboration avec les charpentiers, les coffreurs et même les ferrailleurs. Le maçon doit avoir une bonne condition physique pour soulever les objets lourds et surtout pour travailler dans des positions plus ou moins confortables. Il doit également entretenir de bonnes relations avec son entourage. Si un maçon n'est pas de bonne moralité, il lui sera difficile de gagner la confiance de ses supérieurs ou de celui qui lui a confié le travail, même s'il fait un bon boulot. Avoir une bonne moralité est alors une source de confiance. Un bon maçon est celui qui possède tous ces critères.

(cop)



SANDRINE JUNOD ANTUNES
BREVET FÉDÉRAL DE COURTIERE

AJA IMMOBILIER

RUE PAUL-VOUGA 157
2074 MARIN
T. 076 319 92 42

VOUS SOUHAITEZ CONNAÎTRE
LA VALEUR DE VOTRE BIEN
DANS L'OPTIQUE DE LE VENDRE ?
CONTACTEZ-NOUS POUR
UNE ESTIMATION GRATUITE !

NOUS DÉFINIRONS ENSEMBLE
LE POTENTIEL DE VOTRE
PROPRIÉTÉ ET VOUS FOURNIRONS
LE MEILLEUR APPUI POUR
TOUTES VOS DÉMARCHES.

WWW.AJAIMMOBILIER.CH INFO@AJAIMMOBILIER.CH



BV TOITURES

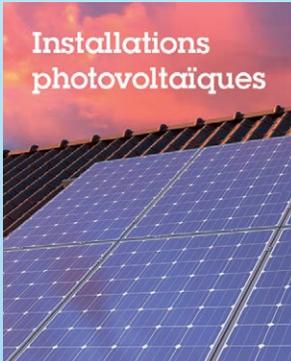
BURKHARD - SUNIER
Succession Vuillemin
2520 La Neuveville

COUVERTURE
ETANCHEITE

FERBLANTERIE
ECHAFAUDAGES

Tél. 032 751 34 50
www.bv-toitures.ch
contact@bv-toitures.ch

Sàrl



Installations
photovoltaïques

eli10
L'énergie littorale

ELI10 SA

RUE DU CHÂTEAU 17 T 032 720 20 20 SOLAIRE@ELI10.CH
CH - 2022 BEVAIX F 032 720 20 29 WWW.ELI10.CH



MARTI
GÉRANCE & CONSEILS

L'immobilier,
une aventure humaine

079 403 55 75
www.martigerance.ch
ivana@martigerance.ch

Agencements de cuisines & Rangements

Equipements ménagers & professionnels



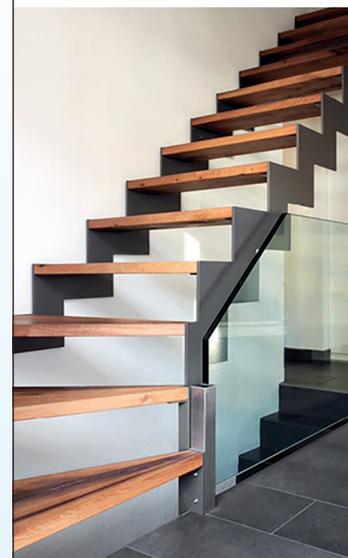
f.joss sa

www.fjoss.ch

A.-Bachelin 9 - 2074 Marin - 032 763 02 63 - info@fjoss.ch

LEUTWILER

CONSTRUCTION MÉTALLIQUE



Rue de Neuchâtel 14

2072 Saint-Blaise

Tél. 032 757 20 23

contact@leutwilersa.ch

www.leutwilersa.ch



UN ENGAGEMENT DURABLE

- Travaux publics - Génie civil
- Carrières - Pierre naturelle

S. Facchinetti SA - Entreprise de construction
 T: +41 32 720 12 12 - F: +41 32 720 12 99
 E: info@facchinettisa.ch - www.facchinettisa.ch

RVG Pompes à chaleur
 Energies Renouvelables
 Ventilation douce
 Capteurs solaires

A notre service depuis 1982

2073 Enges

Tél. 032 751 73 51
 Mobile 078 711 64 46
 contact@rvg-energies.ch
 www.rvg-energies.ch



L'autonomie énergétique!
 Depuis 1982 nous avons des solutions !

Meneo Energie SA

Marin - La Chaux-de-Fonds

T 0848 20 30 40

CHAUFFAGE
VENTILATION
CUMATISATION
FROID
SANITAIRE
SERVICE



Une alliance parfaite

FENETRES & PORTES

Artisan depuis 1880

LIENHER Savagner

MENUISERIE - S.A. 032 853 23 24

www.lienher.ch fabriquées au Val-de-Ruz

IMPRESSUM

Tirage: 10'500 ex.

Adresse: Bulcom, Route des Falaises 94, 2000 Neuchâtel
 Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Frédéric Huber, Tél. 079 408 56 05, huber@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha, Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Tarif des annonces par colonne: Fr. 1.85 le mm, TVA 7.7% non comprise

Abonnement: 92 francs

Délai pour les textes: mardi 17 h

www.messeiller.ch

LE LANDERON

Assemblée générale du syndicat intercommunal d'épuration des eaux du Landeron, de Lignièrès, de La Neuveville et de Nods (SIEL) séance des comptes



L'assemblée du SIEL s'est déroulée, mardi de la semaine dernière, à nouveau à l'Aula du C2T afin de respecter les mesures de sécurité liées au Covid-19.

Sous la direction du président du législatif, Jean-Marc Jeanneret, la séance pouvait se dérouler en toute sérénité

Communications

Jean-Claude Scherler, président du comité du syndicat explique qu'il a fallu une nouvelle fois s'adapter aux mesures sanitaires et il remercie la commune du Landeron d'avoir préparé et mis à disposition l'Aula du C2T tout en espérant que la séance du mois d'octobre retrouvera son cadre habituel à la STEP.

Il annonce l'arrivée de Julien Jakob du Landeron, monteur électricien, nouveau collaborateur qui entamera une formation spécifique en STEP (brevet de cariste, formation labo, formation complémentaire en installation électrique, etc.). Il s'agit ainsi de préparer l'avenir, Pierre-Alain Tanner prenant sa retraite en 2023 et Jean-Claude Girard en 2025.

Il informe l'assemblée du fait que les

travaux de maintenance ont dû être limités (absence du chef de station pour raison médicale, crise sanitaire et hiver), que le projet ARA am Twannbach est en phase d'exécution dans la perspective d'être finalisé en 2023 et que la question de l'invasion de rats qui rongent les câbles à La Neuveville est préoccupante et devrait trouver une solution.

Après avoir adressé des remerciements à tous les collaborateurs, c'est à Michel Hinkel qu'il adresse un grand merci pour son engagement de presque 29 ans en tant que secrétaire du comité et aux PV de l'assemblée générale. Il lui souhaite une belle retraite en lui remettant une bouteille de vin tout en précisant qu'au mois d'août, il serait fêté avec repas et cadeau.

Après remerciements, Michel Hinkel souligne qu'il a eu beaucoup de plaisir dans son mandat et que les contacts avec les différentes communes ont été des plus intéressants. Il sera remplacé, dès le 1er juillet, par Mme Nelly Sellenet Moré, administratrice-adjointe.

Règlement général du SIEL, modifications relatives à la composition du Conseil intercommunal

La proposition d'adaptation du règlement général n'étant pas combattue, l'arrêté est accepté à l'unanimité.

Rapport de gestion 2020

Présenté par le président, Jean-Claude Scherler, ce rapport donne une vision claire de tous les éléments qui ont jalonné cette année 2020 (gestion administrative, technique, financière, personnel d'exploitation). Afin d'améliorer la sécurité du travail, le comité a mandaté une société spécialisée pour établir les bases d'un concept de sécurité.

En conclusion, au terme d'une année incroyable en rebondissements et changements de toute nature, il remercie toute l'équipe qui gère l'exploitation et l'administration, ses collègues de l'exécutif, ainsi que les représentantes et représentants du Conseil intercommunal tout en soulignant que, pour mémoire, la préservation de la qualité de l'eau est l'affaire de toutes et de tous.

Compte 2020

Préparés par Didier Honsberger, administrateur des finances de La Neuveville, les comptes sont passés en revue page par page. La charge par habitant s'élève à 89,56 francs (98,56 avec la taxe fédérale sur les micropolluants), montant inférieur à 2019 (93,29 francs sans taxe fédérale).

Après lecture du rapport de l'organe de révision, les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Rapport d'exploitation 2020 du chef de station

Jean-Claude Girard, chef de station donne quelques informations

concernant les travaux engagés cette année, soit: le curage et le contrôle d'étanchéité de la conduite Lignièrès-Le Landeron qui traverse des zones S2 et S3, les attaques de rats qui ont causé de multiples dégâts aux installations électriques à La Neuveville (diverses pannes suite à des câbles rongés), l'introduction d'enzymes pour améliorer la transformation de la matière organique en biogaz (suppression de paquets de cheveux dans le digesteur qui créaient des obstructions de conduites et de pompes) avec pour résultat l'obtention de plus de biogaz et moins de boues à éliminer. La diminution de 18 tonnes de matières sèches de boues représente donc une économie de 13'000 francs chez Vadec.

Il souligne que si la réparation au niveau des câbles électriques de La Neuveville peut être faite, éradiquer les rats est bien plus difficile. Il insiste sur cette question en rappelant qu'il ne faut absolument pas mettre de la nourriture dans les WC et les lavabos, car cela permettrait de limiter leur prolifération, ces rats se délectant de ces résidus. Il espère que la prochaine séance lui permettra enfin d'agrémenter son rapport avec des projections attractives.

Divers

Le président clôt la séance en rappelant la date de la prochaine AG, agendée le mardi 26 octobre, qui sera consacrée au budget avec l'espoir de siéger dans les locaux de la STEP et également d'organiser des visites de la station.

CP



Pomme d'Happy
ÉCOLE PRIVÉE

Anglais intégré dans le programme dès la 1^{ère} année HarmoS



- Horaires élargis 6h30 - 18h30
- Ouvert durant toutes les vacances scolaires

Découvrez notre projet pédagogique sur notre site

ecole@pommedhappy.ch - 032 753 06 87
Avenue de la Gare 2 - 2072 Saint-Blaise

Ecole en horaire continu
1^{ère} à 4^e HarmoS
pommedhappy.ch



Tôlerie

Peinture

Jantes

Vitres teintées

Grêle

Carrosserie de Cornaux

Chemin des Nageux 7
2087 Cornaux
Tél. 032 757 17 37
c.cornaux@hotmail.com

ENTRE-DEUX-LACS

Favoriser la biodiversité dans son jardin



Il ne faut plus de désordre dans nos jardins ! En Suisse, la nature souffre en effet du côté tatillon des propriétaires. Pelouse coupée au millimètre, massifs de fleurs changés à chaque saison, arbustes exotiques persistants pour éviter les feuilles mortes : ce milieu aseptisé n'est pas des plus accueillants pour la biodiversité. Insectes et oiseaux peinent à y trouver de quoi se nourrir. Une alternative existe : le «jardin naturel».

Comment aménager votre jardin pour le rendre plus naturel ?

Ça bourdonne, ça butine, ça chante dans nos jardins... Un jardin naturel peut constituer un vrai coin de paradis pour de nombreuses espèces d'oiseaux et d'insectes, mais aussi pour d'autres animaux. La création d'un étang, la plantation d'une haie ou encore le maintien de zones non fauchées sont des réalisations concrètes pour la biodiversité. Elles offrent habitat, zone de refuge,

source de nourriture ou encore site d'hibernation pour une multitude d'espèces rencontrées en milieu bâti. La suppression des espèces de plantes néophytes et l'assainissement des structures problématiques pour la faune (vitres, barrières, lumières) font également partie des mesures préconisées. Tas de bois, tas de pierres, déchets de taille et autres déchets produits par l'entretien des jardins et des espaces verts sont de vrais habitats et remplissent de précieuses fonctions.

La ville est un milieu présentant de nombreuses contraintes pour la faune et la flore. Cependant, chacun peut à son échelle entreprendre des actions pour favoriser le maintien de la biodiversité en contexte urbain et périurbain. En effet, dans son jardin ou sur son balcon, la mise en place de petites structures faciles à confectionner peut servir à de nombreuses espèces. Elles créent un réseau de relais au sein de la ville permettant la circulation de nom-

breuses espèces animales, (amphibiens, oiseaux, petits mammifères ou encore certains insectes) qui se déplacent seulement sur de petites distances. Lancé en 2019, le projet de conseils personnalisés du Parc Chasseral a déjà profité à une cinquantaine de personnes jusqu'à présent. Fort de ce succès, le Parc fournit à nouveaux ses recommandations pour l'aménagement d'un jardin plus naturel aux habitants, institutions, entreprises et communes situées sur son territoire. Toute demande est à adresser à romain.fuerst@parchasseral.ch, responsable de projet «Nature au Village», ou par tél. 032 942 39 58. Huit fiches thématiques sur la biodiversité dans les jardins sont par ailleurs gratuitement mises à disposition sur le site www.parcchasseral.ch. Elles encouragent les propriétaires à prendre de bonnes habitudes dans leur jardin.

GC

MARIN BASKET CLUB

La seule équipe féminine du canton dans le Championnat Suisse Jeunesse féminin chez les moins de 13 ans (CSJ U-13F) porte haut les couleurs du Marin Basket Club !



A l'instar de nos camarades de l'équipe U13A dont les dernières aventures vous ont été comptées dans la dernière édition du Bulcom par Jérôme Améz-Droz, les filles du MBC ont pu reprendre la compétition après des périodes de creux dues à la situation sanitaire. Elles font la fierté de leurs coaches, parents, club, et au-delà.

Le basket féminin n'a pas beaucoup d'adeptes et il est difficile de créer un groupe dans la région. Nous vous relations en décembre 2019 la naissance d'une équipe fille au MBC dans le cadre d'une ébauche de championnat, permettant de combiner les filles de plusieurs clubs et de plusieurs équipes mixtes. Merci au MBC de nous avoir soutenu dans notre démarche de création d'une équipe fille à l'époque !

Depuis, le concept de championnat CSJ U13F est devenu plus "sérieux"

et une équipe 100% féminine, incluant 2 coaches filles, avec ses propres horaires d'entraînement (au centre sportif d'Hauterive) a vu le jour pour la saison 2020-2021. Pour pouvoir compter sur des effectifs corrects (11 joueuses licenciées en U13), nous avons fait appel à quelques U11, et quelques joueuses U15 nous rejoignent pendant les entraînements.

Si ce n'était pour la situation sanitaire, nous aurions pu prendre part dès octobre à un championnat comptant 9 équipes. Après une longue attente, le début officiel de la compétition pour nous était le samedi 20 mars à Pully. Neuf des lionnes marinoises (Alissa, Mayly, Victoria, Nina, Alessia, Angelina, Emma Mila, et Mellie) ont pu se rassurer contre Espérance Pully (match gagné 84 à 22) et contre US Yverdon Basket U13 F (match gagné 98 à 18). Deux victoires très larges, démontrant l'hétérogénéité des équipes engagées. Certains clubs ont certes un effectifs de plus de 20 joueuses, mais moins d'expérience. Nous avons aussi pu admirer (entendez craindre) l'équipe de Lancy qui joue

à un tout autre niveau et ayant infligé des défaites magistrales aux deux mêmes équipes (105-15 et 145:6, respectivement).

Sachant que Lancy était à notre programme du dimanche 28 mars, nous avons travaillé notre nouveau système, et préparé les égos à un match difficile pendant la semaine. Nous avons joué contre elles en match amical en septembre et encaissé une défaite de 39 à 66. Nous allions aussi rencontrer Echallens juste avant qui était à ce moment en tête du championnat (ayant joué plus de matches et n'ayant pas encore joué Lancy).

Les objectifs donnés aux filles en allant à Genève: une victoire contre Echallens et au pire une défaite de 40 points contre Lancy. Entre les blessées et non disponibles, nous sommes allées à Genève avec 8 filles: Alissa, Victoria, Alessia, Angelina (malade, mais ne voulant pas abandonner l'équipe - chapeau à elle!), Emma, Mila, Tamara, et Mellie, pour jouer 2 matches à la suite, le championnat fille se déroulant en mode tournoi.

Les matches se passent à huis-clos,

mais les parents ont la chance de pouvoir nous suivre live sur Youtube sur le site de SwissBasket (à revoir si vous le désirez en cherchant YouTube avec les codes [b99M3zhoaw4](https://www.youtube.com/watch?v=b99M3zhoaw4) et [wY12rlqIMXY](https://www.youtube.com/watch?v=wY12rlqIMXY)).

Les filles ont rempli leur contrat, ayant gagné le match contre Echallens 48:14 malgré quelques maladresses, et perdu le match contre Lancy seulement 47:72 avec Victoria, blessée et ne pouvant pas entrer contre Lancy, et Mellie ayant du serrer les dents avec une cheville douloureuse pour épauler les copines et nous permettre de faire quelques rotations pour assurer que le physique tienne jusqu'au bout face à un gros effectif chez Lancy. Elles ont plus que tenu. La hargne a pu se voir j'imagine même à travers l'écran, et elles nous ont vraiment fait plaisir en n'abandonnant rien jusqu'à la dernière seconde, en mettant en place le système récemment appris, et en restant une équipe qui s'est fait plaisir face au plus gros morceau du championnat. Elles ont même hâte de les rejouer !

Bravo les filles !

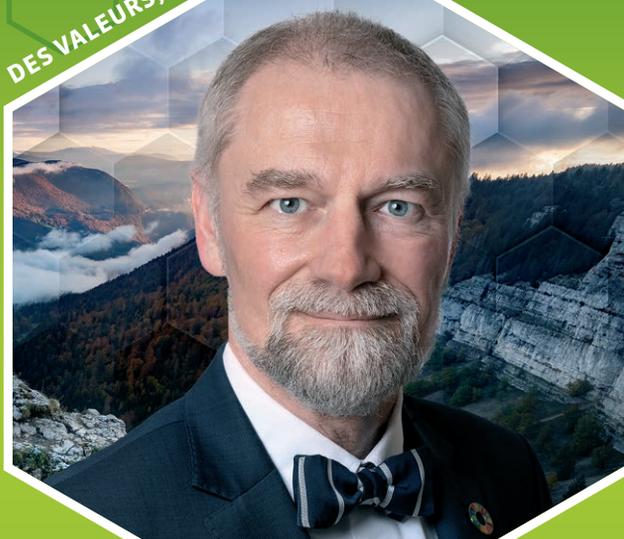
Stéphanie Benjak

VOTEZ COMPACT LA LISTE DES VERT·E·S AU GRAND CONSEIL

Rencontrez nos candidat·e·s
dans notre journal ainsi qu'en
streaming les 31 mars
& 7 avril à 20h.

tinyurl.com/lesvertsne

DES VALEURS, UNE VISION



ROBY TSCHOPP

AU CONSEIL D'ÉTAT



ÉLECTIONS
CANTONALES



Dans le vent de l'actualité

Comptes de la République 2020

Une bonne nouvelle !

Malgré les effets de la crise sanitaire estimés à presque 100 millions, les comptes 2020 de l'État bouclent par un excédent de revenus de 0,8 million, certes petit, mais néanmoins en amélioration de 12,2 millions par rapport à 2019.

Comment peut-on expliquer ce résultat réjouissant obtenu au travers d'un année noire du point de vue sanitaire ?

Les recettes fiscales constituent un peu plus de la moitié des charges du compte des résultats. Elles sont, pourtant en 2020, inférieures de 34,4 millions de francs même si l'impôt des personnes physiques a enregistré une hausse de 15,5 millions expliquée par des soldes de bordereaux de 2019 encore favorables et des dividendes extraordinaires reçus par des actionnaires durant le dernier exercice avant la réforme fiscale. Néanmoins, la crise a produit ses effets néfastes sur les personnes morales, leur revenu attendu dans le budget s'est détérioré de 32,3 millions. Les impôts immobiliers sont aussi en baisse de plus de 15 millions.

Les pertes fiscales de la crise sanitaire ont été largement compensées par la Banque nationale suisse. Cette « bienfaitrice » a versé 41,1 millions

de plus qu'attendu à notre canton. La part qu'il perçoit de l'impôt fédéral direct, qui lui a été versée, dépasse aussi le montant budgété de 26,1 millions. En revanche, les investissements nets qui s'élèvent à 51,9 millions ont été réduits ; ils sont inférieurs de 22,3 millions à ce qui avait été prévu, plusieurs projets ayant été reportés, voire abandonnés.

Si le résultat des comptes 2020 est à considérer comme réjouissant au regard de la pandémie qui a affecté l'économie de notre canton, le Conseil d'État est plus pessimiste pour la période 2022 à 2025 car les projections affichent des résultats négatifs de plus de 100 millions de francs. Un soutien au tissu économique sera nécessaire pendant ce temps pour assurer la cohésion sociale du canton.

En tout état de cause, il faut prendre les bonnes nouvelles lorsqu'elles se présentent. Le bouclage positif des comptes 2020 de notre République sera assurément à placer au rayon des rares bons souvenirs de la période que nous vivons.

Claude Zweacker